

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

I06

Bruxelles, le 6 septembre 1910.

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat du tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 26 août écoulé.

Cet ouvrage que nous tenons à votre disposition pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n°9 contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Le Secrétaire

Pierre Gevaert

Monsieur le Secrétaire
Monsieur Mosson

J'ai eu le plaisir de recevoir de votre main
la semaine dernière le journal qui représente la Calomnie le
prix est de six mille francs

Je vous prie de m'en adresser
une réponse favorable.

Je vous prie de m'adresser
vos salutations

Yves Guyot

87 Rue de Valenciennes
St. Quentin

le 26 Août 1910